



Conseil de
l'Union européenne

088321/EU XXV. GP
Eingelangt am 16/12/15

Bruxelles, le 16 décembre 2015
(OR. fr)

13895/1/15
REV 1

CRS CSA 23

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Objet: 1518e réunion du Comité spécial Agriculture, tenue à Bruxelles le 9 novembre 2015

CONTENTS

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
I		
2.	Compte rendu sommaire de la 1517 ^e réunion du CSA	3
3.	Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil abrogeant la directive 76/621/CEE du Conseil relative à la fixation du taux maximal d'acide érucique dans les huiles et graisses et le règlement (CE) n° 320/2006 du Conseil instituant un régime temporaire de restructuration de l'industrie sucrière	3
II		
4.	Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013 et le règlement (UE) n° 1306/2013 en ce qui concerne le régime d'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires.....	3
	Proposition de Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1370/2013 établissant les mesures relatives à la fixation de certaines aides et restitutions liées à l'organisation commune des marchés des produits agricoles.....	3
5.	Préparation du Conseil "Agriculture et pêche" du 16 novembre 2015.....	4
	- Questions liées au commerce international de produits agricoles	
	- Évolution et mesures de soutien pour les marchés	
	- Simplification de la Politique agricole commune	
6.	Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, modifiant le règlement (UE) n° XXX/XXX du Parlement européen et du Conseil [règlement sur les contrôles officiels] et abrogeant le règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil	5
7.	Organisation des travaux futurs.....	5

1. Adoption de l'ordre du jour

13719/15 OJ CSA 22

Le CSA a adopté l'ordre du jour susmentionné.

I

2. Compte rendu sommaire de la 1517^e réunion du CSA

13494/15 CRS CSA 22

Le CSA a adopté le compte rendu susmentionné.

3. Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil abrogeant la directive 76/621/CEE du Conseil relative à la fixation du taux maximal d'acide érucique dans les huiles et graisses et le règlement (CE) n° 320/2006 du Conseil instituant un régime temporaire de restructuration de l'industrie sucrière (première lecture) (AL)

- Adoption de l'acte législatif

12351/15 CODEC 1239 AGRI 545 AGRIORG 79 AGRIFIN 92
PE-CONS 53/15 AGRI 489 AGRIORG 68 AGRIFIN 83 CODEC 1245

Le CSA a confirmé son accord sur la position du PE concernant l'acte législatif susmentionné et invite le Conseil à approuver cette position, telle que figurant au doc. PE-CONS 53/15, en point "A" lors d'une prochaine session .

II

4. - Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1308/2013 et le règlement (UE) n° 1306/2013 en ce qui concerne le régime d'aide à la distribution de fruits et légumes, de bananes et de lait dans les établissements scolaires

- Préparation du deuxième trilogue

13675/15 AGRI 567 AGRIFIN 101 AGRIORG 84 CODEC 1457

- Proposition de Règlement du Conseil modifiant le règlement (UE) n° 1370/2013 établissant les mesures relatives à la fixation de certaines aides et restitutions liées à l'organisation commune des marchés des produits agricoles

- Examen du texte révisé de la Présidence

12656/1/15 REV 1 AGRI 509 AGRIORG 73

13632/15 AGRI 562 AGRIFIN 100 AGRIORG 82 CODEC 1450

Le CSA a pris note de la position des délégations, ainsi que de la Commission, sur le doc. 12656/1/15 REV 1, et la Présidence en tiendra compte dans la suite des travaux.

En vue du deuxième trilogue avec le Parlement européen le CSA a confié à la Présidence un mandat révisé basé sur le doc. 13675/15, tel que modifié sur la base des conclusions tirées par la Présidence au terme de l'examen du CSA, sans préjudice d'éventuelles adaptations de ce mandat par la suite. Ce mandat signale une ouverture partielle du Conseil concernant le principe de l'inclusion de la demande du PE relative au montant total de l'aide octroyée au titre du programme. Le CSA a pris note du fait que cette ouverture est conditionnée à un mouvement réciproque du Parlement européen sur la substance de la proposition et tient compte du fait que des garanties existent tout au long du processus de négociation.

5. **Préparation du Conseil "Agriculture et pêche" du 16 novembre 2015**

- Questions liées au commerce international de produits agricoles
 - Informations communiquées par la Commission
13665/15 AGRI 566 AGRIORG 83 WTO 237

Le CSA a pris note des informations fournies par la Commission sur les questions liées au commerce international de produits agricoles, des questions de certaines délégations, ainsi que des réponses de la Commission à celles-ci.

- Évolution et mesures de soutien pour les marchés
 - Informations communiquées par la Commission
13540/15 AGRI 555 AGRIFIN 98 AGRIORG 80

Le CSA a pris note des dernières informations fournies par la Commission au sujet de l'évolution des marchés et sur les dernières mesures faisant partie du paquet de soutien aux secteurs laitier et de la viande porcine.

Le CSA a aussi pris note des questions et commentaires de certaines délégations, ainsi que de l'intervention du représentant de Eurostat.

- Simplification de la Politique agricole commune
 - Informations communiquées par la Commission
 - Echange de vues

Le CSA a pris note des informations données par le représentant de la Commission, des commentaires de certaines délégations ainsi que des réponses de la Commission.

6. Proposition de Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, modifiant le règlement (UE) n° XXX/XXX du Parlement européen et du Conseil [règlement sur les contrôles officiels] et abrogeant le règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil

- Préparation du premier trilogue
13485/15 AGRILEG 204 CODEC 1425

La Présidence a reçu un mandat de négociation de la part du CSA pour engager le 1er trilogue. Ce mandat est pris sur la base du document 13485/15, tel que révisé en séance en ce qui concerne les amendements 75, 123 et 131 du Parlement européen.

Une délégation a réitéré la déclaration faite au Conseil "Agriculture/Pêche" du 16 juin 2015 lors de l'adoption de l'orientation générale.

7. Organisation des travaux futurs

Le CSA a pris note des informations communiquées par la Présidence concernant le Conseil "Agriculture/Pêche" du 16 novembre et la date du prochain CSA, le 23 novembre 2015.
